



Rheinfelden, 20.06.2022

## Compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> séance du Comité central PV

Comme le veut la tradition, les présidents de sections de la région Centre se sont retrouvés le 14.6 à Seon pour la 4<sup>ème</sup> séance du Comité central. Les assemblées de section sont à nouveau bien fréquentées et la participation aux diverses manifestations reprend bien. Ces prochaines semaines, le président central Roland Schwager et le CC vont réviser le processus pour l'admission des veuves et l'adapter. L'objectif est d'unifier la manière de faire dans les sections et d'avoir des formulaires plus simples. Le retour via la section doit être maintenu. René Wolf mentionne à ce sujet que, dès le mois d'octobre, les paiements ne seront possibles qu'au moyen de factures munies d'un code QR. Les caissiers pourront-ils savoir à quoi attribuer tel ou tel paiement ? Notre caissier central Egon Minikus va élaborer une directive pour que les caissiers de section puissent se préparer. Les demandes de la PV comme le dépôt de l'AG-FVP et son paiement par Reka-Card sont réactivées dans la liste des affaires en suspens, en vue de l'intégration de cet AG dans le SwissPass.

Sur la demande de Walter Merz, le PC va se renseigner auprès du SEV sur la mise à disposition de maroquins SEV pour l'agenda.

En référence à l'AD de Brigue, le PC a promis qu'il veillerait à l'avenir à ce qu'il y ait suffisamment d'écouteurs pour la traduction. Cet automne au CFL, le problème sera résolu. Le PC et le Comité central remercient la section PV Valais pour la bonne organisation de l'AD de printemps.

La prochaine AD aura lieu au Löwenberg, elle sera suivie le lendemain par le Congrès du SEV. Celui-ci élira un nouveau président ou une nouvelle présidente SEV. Nos délégués aimeraient bien faire sa connaissance, Roland Schwager va l'inviter. Cet automne, nous allons voter sur la révision AVS21, nous pourrions éventuellement obtenir du président de l'USS Pierre-Yves Maillard qu'il vienne nous en parler. Le Congrès débattera aussi d'un passage du rythme de 2 ans à un rythme de 4 ans. Pour diverses raisons, la PV est sceptique à ce sujet et elle défendra son point de vue au Comité SEV.

Comme on a pu le lire dans les médias, les CFF sont à nouveau dans les chiffres rouges et les menaces de mesures d'économies augmentent. Nous prenons connaissance avec regret de la teneur de l'entretien récent de la PV avec les HR CFF. Le fait que les collaborateurs doivent passer à la caisse malgré leurs prestations remarquables nous rend amers.

Le SEV prévoit des objectifs chiffrés dans le recrutement. La PV ne peut pas procéder à des tournées sur les lieux de travail, nos membres nous sont attribués lors de la mise à la retraite. Il est clair que nous continuerons à essayer de convaincre ceux qui démissionnent à cette occasion mais nous ne pouvons pas quantifier ces entretiens. C'est pourquoi le SEV renonce à fixer des objectifs à la PV.

Le Journal SEV fera à nouveau une grande pause d'été. Celle-ci peut nous poser problème si nous avons des actualités à communiquer. C'est par mesure d'économie qu'il a été décidé il y a 5 ans de réduire la parution à 15 éditions. Pour tenir le rythme d'un Journal toutes les 3 semaines, il faut faire deux pauses, à Noël et en été, lorsque la vie syndicale est au ralenti. Nous devons accepter cet état de fait. Il s'agit aussi de bien utiliser les autres moyens de communication : le programme annuel et les informations sur nos diverses pages internet.

Le Comité central souhaite à toutes et tous un bel été. Alex Bringolf, secrétaire central